

N°5 - Septembre 2011

UN MÉTIER, TAPISSIER DÉCORATEUR

La revue gratuite du **GPTA**

CLAUDE OSSUT :

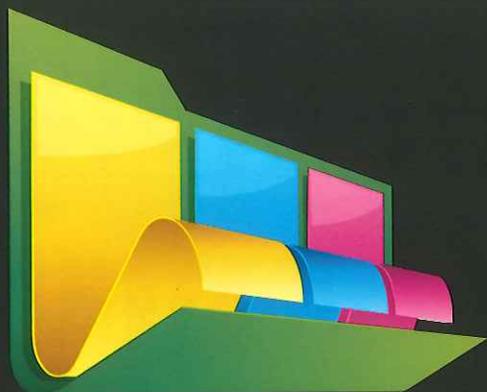
LE RABATTAGE

LAURENT LAINÉ :

RIDEAUX

Dossier juridique :

**LA RESPONSABILITÉ
DU TAPISSIER
& DU FOURNISSEUR**



LOGITa

LOGICIEL DE GESTION DES
TAPISSIERS DÉCORATEURS

Version initiale complète

300€ HT soit 358.80€ TTC

Mises à jour : 50 € TTC par an

Spécial adhérents du GPTA

Version initiale complète

41.81€ HT soit 50€ TTC

Mises à jour annuelles : cotisation annuelle
supplémentaire de 50€ TTC

CONFIGURATION REQUISE

Pentium 4 – 2Go de RAM – 1Go d'espace disque libre
– Windows XP – Douchette – Imprimante à tickets de
caisse – Imprimante A4 pour l'édition de vos documents
commerciaux (Devis, Bons de commande, Factures etc...)

Avec LOGITa gérer :

- ✓ votre échantillonnage
- ✓ la mise à jour de vos tarifs fournisseurs
- ✓ votre fichier prospects et clients
- ✓ votre caisse magasin
- ✓ vos stocks de produits finis
- ✓ votre taxe parafiscale
- ✓ votre planning
- ✓ vos taux de marge
- ✓ vos commandes fournisseurs
- ✓ exportez vos factures dans votre comptabilité



Pour acquérir LOGITa ou vous former sur le logiciel*

MERCI DE CONTACTER LE GPTA

OU **09 52 91 98 63** OU **www.gpta.fr**

*un calendrier sera posé en fonction des demandes (lieu et date)



Un métier, Tapisser-Décorateur, le titre n'a pas changé mais la police a été modifiée. Ceci, afin d'éviter toute confusion avec d'autres confrères et pour bien identifier le journal du GPTA.

Le style et le contenu ne changent pas ; vous retrouverez tous nos sujets et rédacteurs habituels.

J'espère que ces vacances ont été le temps des retours aux sources, du repos et du farniente pour tous...

Enfin, nous voilà à la rentrée, il faut se remettre au travail !

N'écoutez pas les oiseaux de mauvaise augure qui nous annoncent la crise, la crise et encore la crise...

Ne perdons pas le sens de l'humour et tenons ce discours à nos clients :

« La bourse est en train de manger vos économies alors profitez de vos actions avant qu'elles ne baissent de trop pour améliorer votre cadre de vie et rendez votre tapisser heureux »

Enfin, je vous souhaite sincèrement une bonne reprise et bonne lecture de ce nouveau numéro.

P. Heurtebise

**NB/ retrouvez la revue en ligne chez notre hébergeur c2t : www.gpta.fr
Cliquez sur l'icone : consultez la revue....**



numero 05

SEPTEMBRE 2011

ÉDITEUR



29, rue Parmentier
59113 SECLIN
Tél. 09 52 91 98 63
Fax 04 77 41 95 54
revue@gpta.fr
www.gpta.fr

N° de siret : 495 200 750 00018
APE : 9499Z
N° association : W751114353560
N° TVA intra : FR 234 952 00 750

DIRECTEUR

DE LA PUBLICATION

Alain Baumgartner

RÉDACTION ET PUBLICITÉ

Pascal Heurtebise 04 77 37 69 76

CONCEPTION, RÉALISATION

C2T Communication

Tél. : 04 73 39 17 15

15, rue Champvoisin - BP 90124

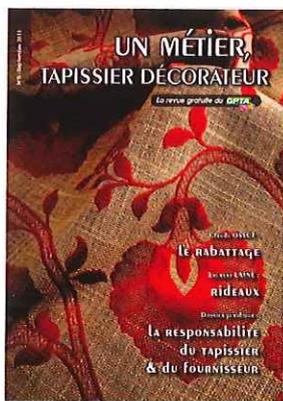
63173 Aubière Cedex

Couverture : © Edmond Petit

Tirage : 5000 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2011

ISSN en cours



- Billet d'humeur
0825, 0810 et autre 0800..... 4
- Le Siège: style & technique
Le rabattage..... 5
- Techniques textiles
Rideaux..... 10
- Juridique
Responsabilité
du tapisser/décorateur
et du fournisseur..... 14
- Formation
Les stages du 2^e semestre..... 15

**POUR VOS PETITES
ANNONCES :**

**Contactez Alain Baumgartner au 03 20 37 41 40
ou envoyez-les à revue@gpta.fr**

0825, 0810 et autre 0800

O825... eh oui ma connexion internet ne répond plus et mon téléphone est coupé, plus de réseaux !!!

Heureusement il me reste ma ligne fax sur laquelle je branche un vieux combiné ou ma ligne de mobile pour appeler ma hotline (ligne payante) afin de récupérer au plus vite une connexion et un téléphone.

Après la sempiternelle ritournelle sur le coût de l'appel, j'ai enfin accès au menu. Et c'est ainsi que guidé par une voix électronique, je vais devoir décrypter quelle option et quel numéro je vais sélectionner dans le menu pour caresser le doux espoir d'avoir une ou un interlocuteur à qui je vais enfin pouvoir exposer mon souci...

Une fois passés les méandres de la saisie de mon n° d'appel puis le n° d'abonné et enfin le n° du département, j'ai une mise en garde : « *attention dans un souci de qualité cette conversation est susceptible d'être enregistrée...* »

JE FREMIS UNE PREMIERE FOIS EN EFFET ATTENTION DE NE PAS S'ENERVER, NE PAS EMPLOYER un vocabulaire qui pourrait choquer la ou le préposé qui aura la lourde charge de m'aiguiller dans la reconfiguration de ma connexion, mais c'est sûr ! (la dernière fois elle me l'a dit!!) c'est la faute de France Telecom, propriétaire du réseau, c'est de là que viennent tout mes problèmes de connexion.

Ça y est, la voix m'ordonne: « *valider votre choix en appuyant sur la touche # et vous serez mis en relation avec notre technicien.* » J'y suis... « *Tous nos opé-*



rateurs sont en ligne, le temps d'attente dépasse les 6 minutes nous vous conseillons de renouveler votre appel.»

Et là, oh rage! La communication est coupée... JE REGARDE RAGEUSEMENT MA MONTRE : pas moins de quatre minutes pour en arriver au point de départ.

Optimiste je recommence et oh joie ! au bout de deux ou trois essais, j'y arrive enfin, la communication avec mon fournisseur d'accès est établie.

Répét de courte durée alors que je me lance dans la description de mon souci, je suis coupé net dans mon élan par une question qui me semble aussi énervante que saugrenue : « *êtes vous monsieur R... pouvez-vous me confirmer votre n° d'abonné et votre n° de téléphone* »

Légalement tendu à force de taper ces n° sur mon clavier, j'obtempère aussi vite que possible et enchaîne sur mon problème. Là, cela devient surréaliste,

dès que j'ai terminé mon exposé, mon interlocuteur me pose la question qui me scotche : « *Décrivez-moi votre problème* ». Tout en contenant mon agacement je me répète de manière beaucoup plus succincte.

Au bout de deux ou trois manipulations le constat est sans appel : cela ne vient pas de notre serveur, c'est votre réseau qui est en cause, je vous passe un technicien ne quittez pas ;... « *ALLO ! ICI M. LE TECHNICHEN ; nous allons reprendre point par point votre configuration !* »

Et c'est reparti pour 5 MINUTES DE MANIPULATION. Après avoir épuisé toutes les possibilités de son argumentaire, il vous dit : « *bien, il semble que des opérations de maintenance soient en cours sur votre secteur, tout devrait revenir à la normale d'ici quelques heures* »

Je viens de perdre une bonne heure sur les serveurs téléphonique de mon fournisseur pour rien.

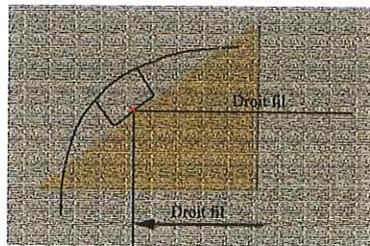
Enfin, ceci n'est qu'un souci de communication à l'heure de la World Company, rien de bien méchant, mais Messieurs les dirigeants, vous qui mettez en place ces plateaux de consultants téléphoniques : rendez nous nos hôtesse d'accueil qui mettaient tout en œuvre pour nous sortir de la petite panade dans laquelle nous nous trouvions et grâce à une petite plaisanterie ou un bon mot qui ne figurent et ne figureront jamais dans un protocole d'accueil, rendaient nos conversations un peu plus humaines et nos journées de petite galère un peu plus légères.

◆ Alain Baumgartner.

Le rabattage

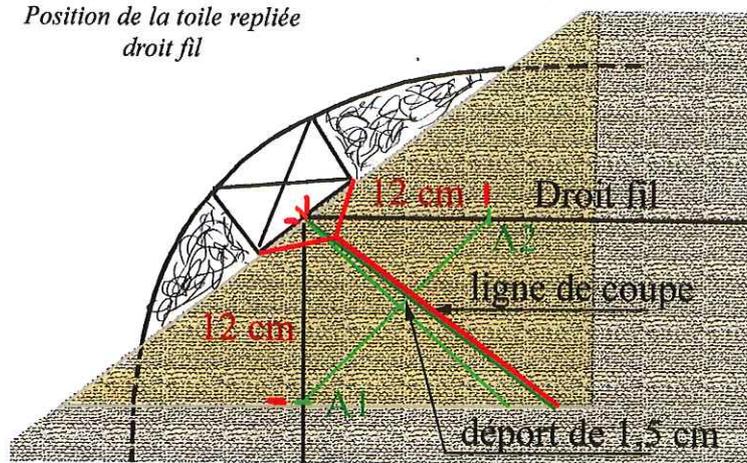
Ce travail est capital pour obtenir une garniture de qualité. Plus le bourrelet sera fin plus les défauts seront accentués et apparents.

On commence par faire les coupes au niveau des pieds arrières. Ils sont le plus souvent dans une partie arrondie et la coupe est faite en Y sinon à 90°. On déporte la coupe de façon à répartir la toile d'embourrage de part et d'autre du pied ou des taquets. La toile est tendue en position définitive pour réussir la coupe.



Position de la toile repliée droit fil

Ci-dessous : le tracé de la coupe en Y dont on tient compte du déport vers l'intérieur du siège pour être assuré de couvrir correctement le pied dans une courbe



La coupe en Y

Dans un premier temps je suis débutant et pour réussir ce coup de ciseau je fais un tracé.

Je trace l'axe du pied ou du taquet. Replier la toile en la disposant à nouveau droit fil en partant de l'axe. Tracer le droit fil et à 12 centimètres placer un repère A1 et A2.

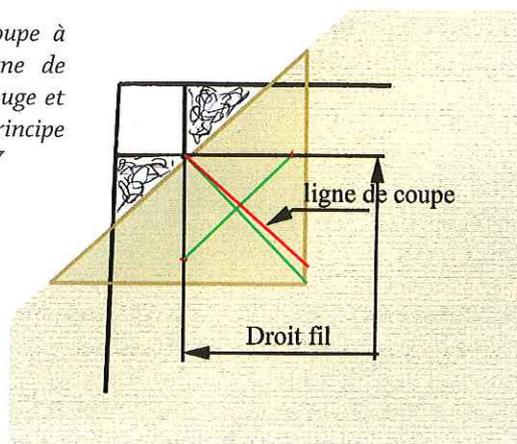
Joindre les points A1 et A2 et tracer la bissectrice. Sur cette droite placer un repère vers l'intérieur du siège à 1,5 centimètre.

Depuis l'axe, tracer une droite passant par ce dernier point. Sur cette dernière droite depuis le point de l'axe vers le pied, porter un repère à 2 centimètres pour faire le Y en joignant les angles du pied ou des taquets.

La coupe à 90°

Pour une coupe dite à 90° sur un siège trapézoïdal la coupe est déportée sur l'intérieur comme pour la coupe en Y de 1,5 centimètre au niveau de la bissectrice.

Tracé de la coupe à 90° où la ligne de coupe est en rouge et identique au principe de la coupe en Y



Le Siège

Style, technique et garnissage

Le rabattage

Les coupes étant réalisées, on commence par l'arrière. Les sièges sont munis le plus souvent de taquets qui vont nous rendre service.

On rouvre le crin afin que la répartition soit correcte et si le besoin s'en fait sentir, on rajoute du crin que l'on remet dans le ou les lacets.

Réappointer en commençant par le milieu tout en commençant à donner la forme à la future garniture, puis faire de même aux extrémités sans serrer pour ne pas chasser le crin. Mettre ensuite des semences intermédiaires. Recommencer en mettant les mains bien à plat sur le dessus de la garniture et ramener l'excédent de la toile avec les pouces tout en exerçant avec ces derniers une pression verticale et sans relâcher, placer la toile avec les pouces sous le crin. Avec l'un des pouces bloquer la toile sur la ceinture et placer une semence à la place de ce pouce. Recommencer de part et d'autre de l'axe en allant vers chaque extrémité. Cette opération est renouvelée autant de fois qu'il sera nécessaire pour obtenir le résultat souhaité. La préparation étant terminée et la forme de la garniture obtenue. On rabat définitivement après avoir fait une dernière fois le même geste avec les mains en enfonçant la semence et on poursuit sur tout ce côté de la même manière.

Poursuivre par les côtés en contrôlant qu'ils sont identiques et en s'assurant que la forme correspond bien au style du siège que l'on garnit.

Tenir compte que la garniture est plus haute sur le devant, elle monte régulièrement vers la console ou l'angle du siège.

On continue par la devanture en lui donnant un léger bombé pour donner l'impression d'une ligne droite. Terminer par les coins pour une chaise ou un tabouret carré.

Remarque:

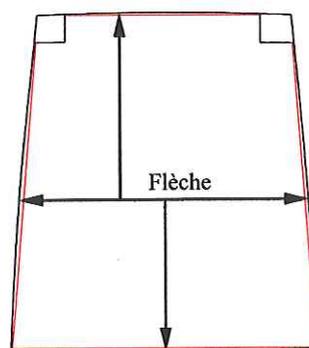
La garniture doit respecter une certaine règle pour satisfaire l'œil :

- Pour les lignes droites, on donne une légère flèche sur la hauteur de la garniture mais également sur la vue de dessus.
- Pour une forme en arbalète on donne également une forme avec un léger bombé.
- Pour une forme circulaire la garniture doit toujours avoir la même hauteur.

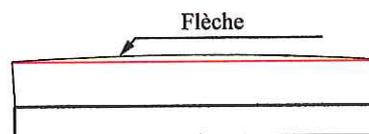
Au moment du rabattage la garniture doit être prévue pour déborder de quelques millimètres après la réalisation du piquage, afin que l'on ne puisse pas voir la ceinture du siège au moment de la couverture.

⇨ **Claude OSSUT.**

Forme de la garniture vue de dessus



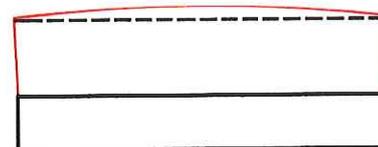
Forme de la garniture sur la hauteur



Forme de la garniture sur une ceinture en arbalète



vue de dessus



vue de face



Position des mains sur le dessus de la garniture



Position de la main pour former la garniture



Les flèches indiquent les semences d'appoints avant le rabattage. Position du pouce et de la main lorsque l'on enfonce la semence au rabattage.

DÉCORS ET VOILAGES

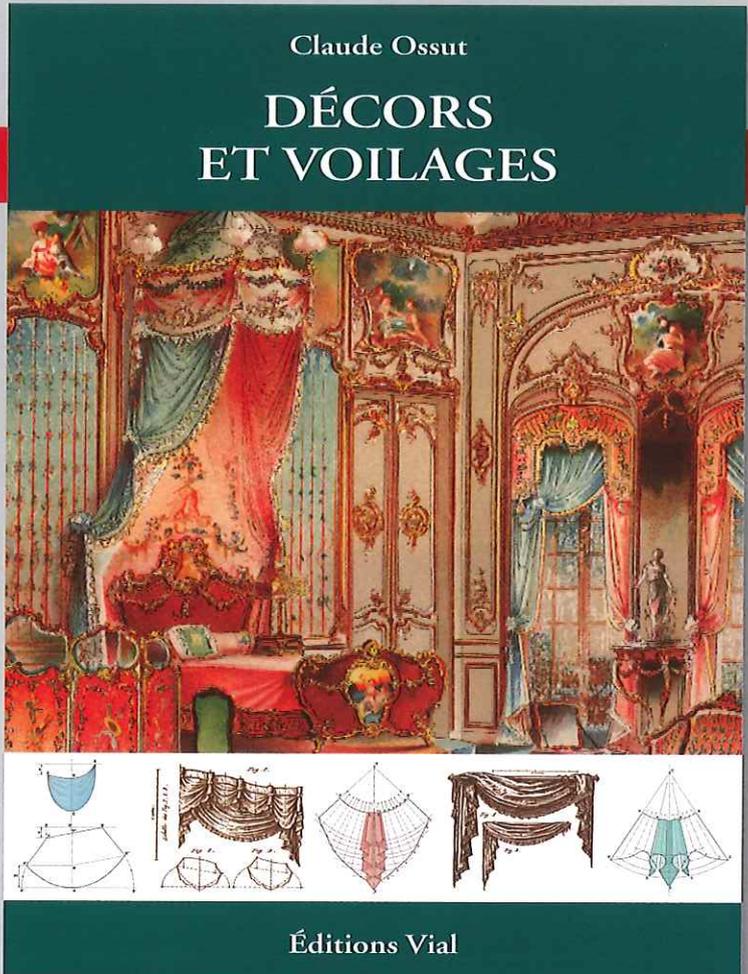
Claude Ossut

Éditions Vial

Le but de ce livre est de faire découvrir le décor à travers les siècles, depuis l'Antiquité jusqu'à la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Les nombreux documents reproduits montrent les différentes formes de décors dont on peut s'inspirer pour réaliser sa propre composition.

Suivent des explications techniques pour la réalisation des voilages, rideaux et drapés.



SOMMAIRE

Histoire

L'Antiquité, le Moyen Âge, la Renaissance, le XIX^e siècle, le XX^e siècle.

Technique

Les voilages, les double rideaux et décors de lits, les têtes de rideaux, les embrasses, la pose de la passementerie.

Bandeaux et lambrequins.

Les décors drapés.

La préparation des décors, les chutes, les festons, la draperie à l'Antique, la pose des décors, le métrage, la suspension des décors.



Parution : octobre 2011

Prix public : 70 euros

240 pages (24 x 31 cm), relié.

ISBN : 978-2-85101-145-9

www.editionsvial.com

B.P. 90087 - 91416 DOURDAN Cedex
Tél.: 01 64 59 70 48 - Fax: 01 64 59 52 96
e-mail: info@editionsvial.com

Catalogue sur simple demande

Je commande exemplaires du livre «Décors et voilages»

NOM - PRÉNOM.....

ADRESSE.....

Téléphone.....

RÈGLEMENT :

Par carte bancaire N°.....

Date de validité.....

3 derniers chiffres du cryptogramme au dos de votre carte bancaire.....

Par chèque ci-joint

Signature

Envoi franco de port



Rideaux...

« Voile ou pièce d'étoffe qu'on étend pour couvrir ou fermer quelque chose. On met des rideaux aux fenestres pour empêcher le grand jour, des rideaux aux couches à hauts piliers, des rideaux aux carrosses, à la face des théâtres. Ce mot vient de ridellum, à cause des rides que font les rideaux » dans cette définition mentionnée dans son dictionnaire de 1690.

Furetière n'imagine pas encore l'évolution prodigieuse au point de vue technique et esthétique que prendra « cette pièce d'étoffe »

Si aujourd'hui la place que l'on réserve au rideau dans un intérieur n'est plus tout à fait celle que l'on pouvait avoir lors des siècles précédents, le choix important de matériaux, accessoires, textiles et modèles permet de proposer et satisfaire à bon nombre de décors.

Il est vrai que des guides incitant le tout public à la réalisation personnelle de ces rideaux ainsi que de nombreux kits de « prêt à poser » et d'étoffes bas de gamme à des prix défiant toute concurrence ne facilitent pas la tâche au tapissier qui doit lutter et essayer de conserver son domaine professionnel.

Il est vrai que la mode et l'architecture actuelle ne cadre plus avec



des décors étoffés et « ampoulés » qui ont fait la gloire (et la richesse disons le...) des tapissiers du XIX^e siècle. Mais le recours au graphisme, propositions numériques, technologies nouvelles, collections et finitions contemporaines permet

de répondre à une demande bien présente.

Le rôle du tapissier/ère est de maintenir, par de solides techniques et une culture suffisante, un niveau d'exigence et de qualité pour une clientèle avide de travaux à la fois pérennes et esthétiques. Par quelques conseils ci-dessous, nous tâchons de faciliter un peu le travail du tapissier/ère dans le processus de fabrication d'un décor de fenêtre.

Conseils clientèle :

Le tissage, les fibres, l'élasticité, les conditions d'entretien sont tout aussi importants que l'aspect esthétique d'une étoffe. Ses motifs et ses teintes détermineront le choix du client.

Il est du rôle du tapissier/ère de juger de la bonne utilisation de l'étoffe. Toutes les étoffes ne sont pas destinées au même usage (tenture, siège, rideau...)

Quand l'espace à garnir est neuf, il est préférable de faire des dessins de suggestions au client, afin de mieux apprécier les proportions.

Bien que souvent très sobres, les décors contemporains demandent plus de recherche et de détails dans les finitions. Les coutures étant souvent apparentes, ils demandent également une grande habileté professionnelle

Relevé de mesures :

Le relevé de mesure est une étape très importante dans l'élaboration d'un décor, il doit comporter un maximum d'informations évitant des erreurs irréversibles ; une perte de temps (à la réalisation), des « aller-retour inutiles et non professionnels ainsi qu'un résultat approximatif. Il faut penser que l'exécution du travail peut se faire plusieurs mois après la prise de mesures et qu'elle peut être faite par une autre personne.

Chaque atelier doit mettre au point un système de fiches permettant de consigner les informations nécessaires à une réalisation efficace.

Nous suggérons une fiche détaillée de ce type (voir ci-contre), toujours accompagnée (au verso par exemple) d'un dessin de situation (croquis) indiquant éventuellement la présence d'un radiateur, d'une corniche ou la proposition graphique du décor drapé...

La grande variété de décors ainsi que les caractéristiques propres à chacune des fenêtres, n'excluent pas de tenir compte de critères fonctionnels importants tels que :

- l'importance du dégagement des ouvrants (minimum à la perpendiculaire) et de la hauteur des décors

The form is titled 'Renseignements complémentaires' and contains the following sections:

- Renseignements:** Coordonnées, Date révis., Date installation/tringles/supports, Litraison.
- Références:** Etoiles, Double, Contre-déroule (finette, molleton, coutant), Raccord en cm.
- Travaux:** Vitrage (Bise bois, élargi, fixante, bonne femme, autre), Voilage (Store: land, roulet, vénitien, américain, boutonné, bandeau, autre; Sous rideau: pente; Rideau: rideau double, rideau contre double; Drapés: simple, double, élastique; Châssis: queue d'écharpe, simple, élastique; Bandeaux: lambréquim, simple, cantonné, appliqué, autre).
- Dimensions:** Longueur de tête, Hauteur sous la tringle au sol, Hauteur sur la tringle au sol, Longueur retour.
- Supports:** Tringle bâton (section/diamètre), Tringle rail (hauteur de fer), 24X16, Tringle aluminium (section), 35X20, autre.
- Caractéristiques:** Approche (simple, écarté), Remarques, boutons, ceillats, autres; File (simple, double), Voiles, godets, ergots, autres; Tête (boutonnée, plissée), rapportée, pliés, autres; Volant: hauteur, largeur, autres; Passementerie: hauteur, distance du champ, retour, devant, bas; Application: hauteur, distance du champ, retour, devant, bas.
- Renseignements complémentaires:** (Large empty box for notes)

Fiche téléchargeable sur le forum GPTA

(drapés, bandeaux...)

- la place nécessaire occupée par le rideau tiré en bout de tringle est sensiblement égale au tiers de la largeur du rideau.

Métrage :

Pour un métrage de décors de fenêtre, l'importance des lés nécessaires ne laisse que très peu de combinaisons possibles à une éventuelle économie d'étoffe. Toutefois, il est remarqué que, souvent, la meilleure des stratégies est de commencer à placer les plus grands éléments en premier et à finir par les plus petits. Certains velours (au poil ras de préférence), peuvent être utilisés dans le sens inverse du couché du poil afin de mieux « capter » la lumière. (ceci, évidemment, uniquement dans le cas de décor de fenêtre).

Pour réaliser un métrage juste, il est nécessaire de connaître le type d'assemblage et/ou de finition afin de prévoir la marge utile qui sera incluse dans le plan de coupe.

Pour Verdelle : la dimension la plus convenable comme proposition pour la décoration d'une croisée (fenêtre) est la moitié de la hauteur prise sous l'ornement (corniche, frise...), pour la largeur de la croisée. Basé sur cette proportion, on avantage toujours la largeur ou la hauteur, autant que cela est possible, jusqu'à ce qu'on atteigne cette proportion.



Des conventions sont utiles pour le tracé et la compréhension d'un plan de coupe :

- Définir les dimensions en tenant compte des tirages, emplacements de fixations ou pieds de coutures nécessaires.
- Utiliser les abréviations pour chacun des éléments.
- Noter une prise de dimensions en commençant par le sens chaîne puis par le sens trame.
- Préciser (si besoin) le haut du motif principal de référence

Commande :

Lorsque le métrage d'étoffe commandée est élevé, et qu'il peut nécessiter plusieurs coupes de la part du fournisseur, il est important de préciser que les bains de couleur doivent être identiques.

L'étoffe :

Un essai au fer à repasser sur un échantillon d'étoffe, évite de nombreux incidents.

Avant de couper et mettre en œuvre son étoffe, le tapissier doit contrôler et vérifier si le métrage est exact, la référence et les teintes conformes, regarder l'emplacement des sonnettes et analy-

ser la présence d'éventuels défauts (non repérés).

Après avoir effectué le débit des éléments de mise en œuvre, le tapissier est alors responsable face aux clients des défauts visibles et ne peut se retourner contre l'éditeur d'étoffes. (D'autant que cette information est signifiée par écrit au professionnel sur l'emballage ou l'intérieur du rouleau).

Si un doute subsiste dans le sens d'un motif ou sur l'endroit et l'envers d'une étoffe, il est conseillé de se mettre en accord avec le client avant de procéder à la réalisation.

Dimensions :

Pour plus de précisions, quand cela est possible, il est préférable de mettre en place, chez le client, les tringles, systèmes d'accrochages et accessoires avant de prendre les mesures.

Il toujours souhaitable de suspendre au préalable dans l'atelier, les rideaux (décor de fenêtres en général), dans des conditions analogues, pour vérifier la concordance des dimensions. Et les laisser ainsi suspendus, plusieurs heures pour qu'ils se détendent.

Dans le cas d'une garniture de fenêtre déséquilibrée (un côté plus haut que l'autre), il peut être conseillé au client d'opter pour un rideau cassant au sol (c'est à dire d'une longueur supérieure à la hauteur, de 10 à 30 cm).

Pour un accrochage sur tringle bâton, il est nécessaire de tenir compte du poids de l'étoffe qui inévitablement festonnera entre chaque anneau. La hauteur finale sera alors amputée de 1 ou 2 cm afin que le rideau ne traîne pas au sol.

Coupe :

Verdellet : les étoffes qui n'ont pas, ou qui ont peu d'apprêt, telles que les soieries, velours, damas de laine et laine de soie doivent être coupées en droit fil. L'apprêt que l'on donne au damas et satin de laine les fait souvent tordre et leur donne une certaine élasticité, qui peut faire croire qu'ils doivent coupés à l'équerre. L'expérience nous a montré que les rideaux faits, non seulement l'étoffe a perdu son apprêt, mais encore le rideau, de son propre poids, le fait tomber parfaitement droit. Les étoffes fortement apprêtées, telles que les indiennes, perses, percalines glacée, et ordinaire, guinguands, coutils,... doivent être coupées à l'équerre, et pour que les lés cousus ensemble tombent parfaitement droit, c'est à dire qu'ils forment une surface plane, on est quelquefois obligé de dresser les lisières qui sont souvent tordues par l'apprêt.



Verdellet manuel géométrique du tapissier : « ce qu'il faut rechercher surtout dans ce genre de travail, c'est la promptitude et la régularité dans l'exécution ; car sans le secours de moyens prompts, la façon revient énormément chère et sans régularité ; ce genre de décor est alors insupportable à l'oeil ».

Verdellet : Les doublures, posées dans le même sens que l'étoffe, sont maintenues par les points de couture, qui forment les glacis, doivent toujours suivre le sens vertical ; leur distance pour les rideaux doit être de 15 à 20 centimètres au plus ; il ne faut pas négliger d'arrêter fortement le haut, parce que la charge du molleton les arrache et produit un très mauvais effet. Pour des rideaux doublés, exposés au grand jour, il est nécessaire de faire coïncider les coutures de lés de la doublure et de l'étoffe les unes sur les autres.

Mise en oeuvre :

La plupart des étoffes ont un recto et un verso, ainsi qu'un haut et un bas (sens du motif, couché du poil...), pour des raisons de commodités d'usage et de gain de temps, chaque morceau est repéré par une petite marque en haut à droite pendant la coupe (marquage à la craie, ou petit coup de ciseau).

Transport :

Le transport des rideaux (décor drapés, bandeaux...) se fait soit parfaitement à plat (sans rien poser dessus) ou posé autour d'un tube maintenu en hauteur dans la camionnette.

Lors du pliage, les agrafes de fixations, anneaux sont isolés par du carton ou un morceau d'étoffe épaisse, afin de parer à un marquage accidentel sur une étoffe fragile.

Comme pour les vêtements, les décors de fenêtres peuvent être emballés et maintenus dans une housse textile avec cintre (bâton). Il suffit pour cela de prévoir la réalisation de plusieurs housses en toile blanche avec glissière (pourquoi pas



avec le logo de l'entreprise) d'environ 1m20 /1m50 sur 80 cm de large, ainsi en pliant les décors en 2 ou 3 parties ils seront à l'abri des saletés et de la poussière.

Une housse en polyéthylène peut également faire l'affaire.

Accrochage :

L'escabeau ou plate-forme nécessaire pour l'accrochage doit être parfaitement nettoyé. En hauteur, afin de ne pas abîmer le rideau, celui-ci est mis sur l'épaule opposée de

la main qui va opérer à l'accrochage (en faisant attention de ne pas le froisser). Après fixation, il est lâché lentement à l'aplomb de la tringle.

Bien que l'on voie souvent le contraire, les embrasses se fixent en deux points : en façade sur un porte embrasse ou une patère et derrière le rideau sur un gond d'embrasse (ce qui implique que le centre de l'embrasse soit légèrement décalé). L'emploi d'un « col de cygne » ne nécessite pas de retour.

◆ Laurent LAINÉ.

Responsabilité du tapissier/ décorateur et du fournisseur

Travail à façon portant sur un fauteuil commandé par le client - Présentation générale, sous réserves des spécificités de chaque cas de figure

Le travail à façon selon lequel le Tapissier/Décorateur répare ou transforme un bien meuble (le tissu), est une prestation de service qui constitue un contrat d'entreprise, défini par les articles 1710 et 1779 1787 à 1791 et 1794 à 1799-1 du Code civil. C'est une convention par laquelle une personne s'oblige contre une rémunération à exécuter, un travail déterminé, sans la représenter et de façon indépendante.

Cette relation juridique née d'un besoin spécifique du client peut engager la responsabilité du Tapissier/Décorateur ainsi que celle du fournisseur du tissu.

Le principe de la responsabilité du Tapissier/Décorateur

A) Les obligations à la charge du prestataire

1/ Une obligation de résultat

Le travail du Tapissier/Décorateur consistant à réparer ou transformer une chose s'accompagne d'une obligation de résultat, ce qui signifie que la faute du Tapissier/Décorateur naît du seul fait que le résultat

attendu n'ait pas été atteint. La faute contractuelle de ce dernier est alors présumée du fait de l'inexécution de l'obligation. Il lui appartient de combattre cette présomption en démontrant qu'il n'est pas responsable de la mauvaise exécution de la prestation afin d'échapper à toute condamnation.

2/ Une obligation de conseil

Le Tapissier/Décorateur est également tenu à une obligation d'information et de conseil. Cette obligation implique une recommandation, une préconisation de la solution la plus adaptée aux besoins exprimés par le client. Il devra notamment informer ce dernier sur le caractère réalisable des travaux, sur la solution la plus adaptée ainsi que sur le tissu à utiliser.

En cas de litige le juge veille, à ce que le professionnel ait exécuté son obligation de conseil. Il va ainsi contrôler les conseils qui ont pu être fournis au client, et sanctionner le prestataire en cas de carence. Ainsi, un arrêt de la Cour de Cassation du 3 avril 2002 a retenu un manquement à l'obligation de conseil de la part d'un fournisseur qui avait livré du matériel informatique incompatible avec un logiciel de traitement de texte utilisé dans l'entreprise. Peu importe la nature de la prestation à fournir.

Dans un arrêt du 19 février 2002, la Cour de Cassation a décidé, dans le cas de la livraison d'un progiciel, que l'obligation de conseil subsistait même si le matériel à livrer était de caractère standard. L'obligation de conseil quant au choix et à l'utilisation du tissu est, donc, un élément déterminant de l'obligation du Tapissier/Décorateur.

B) Les conséquences en cas d'inexécution du contrat d'entreprise

Le Tapissier/Décorateur engage sa responsabilité contractuelle en cas de défectuosité des travaux. Il a l'obligation de réparer les dommages qui pourraient naître de son travail, à savoir, ceux relatifs aux prestations exécutées et ceux portant sur les matières ou matériels utilisés pour l'exécution de sa prestation ou sur les biens meubles qui sont l'objet du travail. En cas d'exécution incomplète ou défectueuse de sa prestation, l'entrepreneur peut être contraint de refaire ou parfaire le travail, par application d'une garantie contractuelle ou par décision du juge.

Il peut également être tenu au paiement de dommages intérêts pour indemniser les préjudices qu'il aura

pu causer au client lors de l'exécution de la prestation convenu dans le contrat. Le Tapissier/Décorateur pourra également être contraint à verser des indemnités pour compenser les dépenses complémentaires faites par le client. Toutefois, le Tapissier/Décorateur ne peut pas être recherché pour les vices apparents de sa prestation si le client ne les avait pas dénoncés lors de la réception de la pièce.

Enfin, le Tapissier/Décorateur est responsable délictuellement des dommages causés aux tiers soit par sa faute, soit par la faute de ses préposés, que ces dommages soient corporels ou qu'ils portent sur des matières appartenant à des tiers et dont il assume la transformation. Le Tapissier/Décorateur pourra, toutefois, se retourner contre le fournisseur s'il s'avère que la défectuosité des travaux provient, en réalité, du tissu.

La responsabilité du fournisseur

Le contrat par lequel le Fournisseur de tissu fourni une pièce au Tapissier/Décorateur constitue un contrat de vente. Il arrive fréquemment que plusieurs contrats se succèdent dans le temps et entretiennent des liens entre eux en portant sur le même objet, on parle alors de chaîne de contrats. Ainsi, un contrat de vente suivi d'un contrat d'entreprise constitue une chaîne de contrat hétérogène.

A) La responsabilité du fournisseur à l'égard du Tapissier/décorateur

Le Tapissier/Décorateur est lui-même un professionnel qui se procure la chose afin de l'utiliser dans l'exercice de son activité, pour la céder à son tour par l'effet d'un contrat

d'entreprise par lequel il l'emploie dans la réalisation d'un bien.

Au titre du contrat de vente, le Fournisseur de tissu est tenu envers le Tapissier/Décorateur d'une garantie contre les vices cachés.

Dans cette hypothèse, c'est généralement après avoir été déclaré responsable envers l'utilisateur final (le client), que le Tapissier/Décorateur exercera un recours en garantie contre son vendeur pour les défauts de la chose s'il s'avère que c'est en réalité le tissu qui présente une défectuosité (mauvaise densité, tissage non conforme aux indications du catalogue etc...).

Une fois que la défectuosité du tissu aura été démontrée (par expertise en cas de procédure judiciaire) ou reconnue par le fournisseur (dans le cadre d'un règlement amiable), le Tapissier/Décorateur pourra obtenir le remplacement de la chose, l'indemnisation du coût lié à la réfection des travaux due au client, ainsi que le remboursement des dommages et intérêts qu'il aura été amené à verser au client.

Il peut, également, exister une responsabilité partagée entre le fournisseur et le Tapissier/Décorateur, le Tribunal répartissant, alors, la charge de la réparation entre les coresponsables.

B) La responsabilité du fournisseur à l'égard du client

Le fournisseur de tissu est également responsable contractuellement à l'égard du client des dommages causés au bien commandé, s'il apparaît que le tissu fourni est à l'origine du dommage constaté sur la chose objet de la convention. Le client a la possibilité d'exercer une action contractuelle directe à l'égard du Fournisseur de tissu.

On vit une époque formidable !



La jurisprudence considère que le contrat d'entreprise conclu entre le Tapissier/Décorateur et le client emporte transfert de toutes les actions dont dispose le Tapissier/Décorateur à l'encontre de son fournisseur. Le bénéfice de la garantie contre les vices cachés, due au Tapissier/Décorateur par le fournisseur de tissu, est transmis avec la chose au client final qui peut mettre en œuvre ladite garantie par une action directe contre le fournisseur.

Le client dispose alors de deux actions, une action en garantie des vices cachés contre le fournisseur de tissu et une action en responsabilité contractuelle de droit commun à l'encontre du Tapissier/Décorateur.

Programme des formations

2^e semestre 2011

N° DE STAGE	DATES	THÈME	LIEU	FORMATEUR
Stages région nord : contacter Nadia Gourvenec Tél. 03 26 47 22 55 - Fax 03 26 47 57 65				
28-2011	27-28-29 août 2011	Draperie et décors pour vitrines et fenêtres	PONTHIERRY (77)	Christophe HARIVEL
29-2011	27-28-29 août 2011	Tenture Murale	BOURGES (18)	François JODEAU
30-2011	3-4-5 septembre 2011	Garniture Mousse	BAYEUX (14)	François JODEAU
31-2011	10-11-12 septembre 2011	Tenture Murale	BAYEUX (14)	François JODEAU
32-2011	17-18-19 septembre 2011	Couture Finitions de sièges	PONTHIERRY (77)	Christophe HARIVEL
33-2011	24-25-26 septembre 2011	Fabrication abat-jour Rigide	PARIS (75)	Véronique CHEVILLOTTE
34-2011	1-2-3 octobre 2011	Couture Coussins	PARIS (75)	Christophe HARIVEL
35-2011	1-2-3 octobre 2011	Garniture Mousse	BAYEUX (14)	François JODEAU
36-2011	3-4 octobre 2011	Formation LOGITA (Logiciel de gestion des Tapisseries décorateurs)	PARIS (75)	Pascal HEURTEBISE
37-2011	8-9-10 octobre 2011	Fabrication abat-jour Couture	PONTHIERRY (77)	Véronique CHEVILLOTTE
38-2011	8-9-10 octobre 2011	Couture coussins	BRUMATH (67)	Christophe HARIVEL
39-2011	15-16-17 octobre 2011	Couture Rideaux	PONTHIERRY (77)	Christophe HARIVEL
40-2011	15-16-17 octobre 2011	Garniture Mousse	ORLÉANS (45)	François JODEAU
41-2011	22-23-24 octobre 2011	Garniture Mousse	ROUEN (76)	François JODEAU
42-2011	29-30-31 octobre 2011	Couture Finitions de sièges	SAINT-MALO (35)	Christophe HARIVEL
43-2011	5-6-7 novembre 2011	Garniture Mousse	BAYEUX (14)	François JODEAU
44-2011	5-6-7 novembre 2011	Couture Rideaux	PARIS (75)	Christophe HARIVEL
45-2011	11-12-13 novembre 2011	Garniture Mousse 3	LE CREUSOT (71)	François JODEAU
46-2011	19-20-21 novembre 2011	Couture Finitions de sièges	PONTHIERRY (77)	Christophe HARIVEL
47-2011	26-27-28 novembre 2011	Fabrication abat-jour Couture	PONTHIERRY (77)	Véronique CHEVILLOTTE
48-2011	3-4-5 décembre 2011	Garniture Mousse	ORLÉANS (45)	François JODEAU
49-2011	3-4-5 décembre 2011	Fabrication abat-jour Rigide	PARIS (75)	Véronique CHEVILLOTTE
50-2011	10-11-12 décembre 2011	Couture Coussins	PARIS (75)	Christophe HARIVEL

N° DE STAGE	DATES	THÈME	LIEU	FORMATEUR
Stages région sud : contacter LAURE MARCHESCHI 04 42 04 15 32				
	17, 18 et 19 septembre 2011	Garniture crin	MARSEILLE	Francois JODEAU
	22, 23 et 24 octobre 2011	Housse siège	ROQUEVAIRE	Christophe HARRIVEL

Le programme détaillé de chaque formation peut vous être envoyé sur simple demande ou est téléchargeable sur le site Internet de la CNAMS : www.cnams-ca.fr - rubrique Formations : Formation Ameublement – Formations Tapissiers



Adresser toutes correspondances à :
 UNP2A – CNAMS
 (à l'attention de Johanne ROUILLY)
 37 rue des Capucins - 51100 REIMS
 Mél. johanne.rouilly@mcas-ca.com

Musée de Charlieu

DATES	THÈME	LIEU	FORMATEUR
9-10 juillet 2011	Broderie traditionnelle et aux rubans de soie	Musée de Charlieu (42)	Elisabeth ROULLEAU
15-16 juillet 2011	Initiation dentelle aux fuseaux	Musée de Charlieu (42)	Josiane DARDIER
1 ^{er} -2 octobre 2011	Broderie traditionnelle et aux rubans de soie	Musée de Charlieu (42)	Elisabeth ROULLEAU
4-5 octobre 2011	«A la découverte des étoffes d'ameublement»	Musée de Charlieu (42)	Paul DUPERRAY
22-23 novembre 2011	«A la découverte des étoffes d'ameublement»	Musée de Charlieu (42)	Paul DUPERRAY

Les stages se déroulent de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
 MUSEE DE LA SOIERIE : 9, Bd Général Leclerc - 42190 Charlieu • Tél : 04 77 60 28 84



Des formations logita sont possibles

merci de contacter le GPTA au 09 52 91 98 63

un calendrier sera posé en fonction des demandes (lieu et date)